



L'ex-patron déchu du CUSM en des temps plus heureux pour lui... mais annonceurs de temps moins heureux pour les contribuables floués...

Ça y est. C'est fait. Comme quoi, avec le retour tant attendu du soleil, vient aussi cette très bonne nouvelle.

Eh oui. Enfin.

Un des grands manipulateurs allégués de son temps, l'ex-patron déchu du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) – le dit nommé Arthur Porter -, fut mis en état d'arrestation.

C'est donc au Panama que l'[Unité permanente anti-corruption](#) (UPAC), avec l'aide des autorités panaméennes, d'Interpol, de la GRC et de la SQ,

in extremis et

dans une opération «rocambolesque», lui aurait enfin

[mis à distance le grappin dessus](#)

. Et ce, pour «avoir accepté des millions de dollars en pots-de-vin pour favoriser SNC-Lavalin

dans la course au contrat de construction du mégahôpital» anglophone.

Alouette, mon beau trésor public, je te plumerai... Ça va, ça va, On commence à connaître le refrain...

Mieux encore, pour l'occasion, l'UPAC nous offre, à nous pauvres contribuables appauvris par tant de corruption et de collusion, un spécial «deux pour un», [en attrapant du même coup de file](#) nulle autre que la conjointe de Porter.

Comme quoi, à cheval donné, on ne regarde pas la bride.

Dans le cas de Porter, cette [pieuvre politico-financière](#) planétaire s'étant également concocté au Québec et au Canada une [brochette de contacts et d'amitiés politiques](#) aux ramifications spectaculaires -, la suite de cette histoire digne d'une mini-série risque de ne pas être sans intérêt non plus pour la commission Charbonneau... À suivre, en effet. Construction, allégations de corruption, collusion, favoritisme, trafic d'influence, fraude... Une rencontre parfaite, quoi, avec le mandat de la commission.

La présomption d'innocence est bien sûr ce qu'elle est, mais permettons-nous tout de même, pauvres contribuables, d'espérer que Porter, cette fois-ci, échappera quant à lui à l'infâme « [culture d'impunité](#) » sévissant depuis trop longtemps et dans trop, beaucoup trop, de domaines...

Au-delà de l'arrestation de Porter, il faudra aussi se pencher, sérieusement, sur cette formule de partenariat public-privé (**PPP**) imposée aux projets des [deux méga-hôpitaux](#) de Montréal par le gouvernement Charest. Une formule qui, pas toujours, mais trop souvent, tend à ouvrir la porte à la corruption, la collusion, le copinage et des dépassements de coûts tout en limitant les pouvoirs d'encadrement et de surveillance des autorités publiques.

Lire d'ailleurs [ici](#) ce qu'en disait en 2010 le Vérificateur général du Québec, Renaud Lachance,

dans un rapport dévastateur. Eh oui, le même Renaud Lachance nommé depuis commissaire à cette même commission Charbonneau.

En février dernier, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, [déclarait](#) ceci sur le sujet des PPP:

*«Nous **sommes pris avec** des contrats pour de grands hôpitaux [le CHUM et le CUSUM, deux établissements universitaires sur l'île de Montréal] et cinq centres d'hébergement qui sont en PPP. Mais il n'y en aura pas d'autres».*

Mais, dans les faits, le gouvernement est-il vraiment «pris avec» les contrats de PPP, ou existe-t-il, oui ou non, des [clauses de retrait dans ces méga-contrats](#) ? Ce serait à voir.

Et parlant de PPP, de méga-contrats et de méga-hôpital, grâce à une motion présentée par la CAQ et votée unanimement au parlement, le patron du CHUM, Christian Paire, devra quant à lui « [expliquer](#) » d'ici peu sa gestion devant la Commission de la Santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale.

Les élus feront-ils ou non, quant à eux, la [découverte](#) de quelques autres [anguilles sous roche](#) ?

Qui sait? Une autre histoire à suivre. De près.

Cet article [Arthur Porter arrêté: la bonne nouvelle UPAC](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Arthur Porter arrêté la bonne nouvelle UPAC

Écrit par Josée Legault
Mardi, 28 Mai 2013 06:41 -

Consultez la source sur Lactualite.com: [Arthur Porter arrêté la bonne nouvelle UPAC](#)